



## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE DU 20 DECEMBRE 2007

Le Conseil Municipal de Brignais s'est réuni le 20 décembre 2007, à 18 heures en Mairie, sous la présidence de Monsieur Paul MINSSIEUX, Maire.

21 Conseillers sont présents

4 Conseillers sont absents excusés et ont donné pouvoir

5 Conseillers sont présents pour partie et ont donné pouvoir pendant leur absence

1 Conseiller est absent excusé pour partie

1 Conseiller est absent excusé

1 Conseiller est absent

**Secrétaires de séance :** Marie-Thérèse MAUCOUR – Marcel MASSON

\*\*\*\*\*

Début de séance à 18 H 06

### BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – EXERCICE 2007 DELIBERATION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 2

**Par 26 voix pour et 4 voix contre**, le Conseil municipal adopte la délibération budgétaire modificative n° 2 du budget principal de la commune – exercice 2007, telle que présentée en séance, qui s'élève :

. 305 555 € équilibrés en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement ;

. 25 770 € équilibrés en dépenses et en recettes pour la section d'investissement.

**BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – EXERCICE 2008**  
**VOTE DU BUDGET PRIMITIF**

**Par 26 voix pour et 5 voix contre**, le Conseil municipal adopte le budget primitif de la commune, exercice 2008, tel que présenté en séance, qui s'élève à :

- . 12 367 086 € équilibrés en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement ;
- . 3 537 580 € équilibrés en recettes et en dépenses pour la section d'investissement.

**BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2008**  
**ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF**

**Par 26 voix pour et 4 abstentions**, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à engager et mandater les dépenses d'investissement suivantes, avant le vote du budget primitif du budget annexe de l'assainissement, exercice 2008 :

COMPTES	OBJET	MONTANT	DESCRIPTION
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>12 000,00</b>	
617	FRAIS D'ETUDES	11 000,00	prestation d'études et conseil pour le renouvellement de la Délégation de service public (DSP)
6231	FRAIS D'ANNONCES ET INSERTION	1 000,00	publicité pour le renouvellement de la DSP
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>113 000,00</b>	
2315	TRAVAUX	50 000,00	maîtrise d'œuvre des travaux de 2008 (estimation de 400 000 €)

**BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – EXERCICE 2008**  
**SUBVENTIONS D'EQUILIBRE AU CCAS ET AU FRPA**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote deux subventions d'équilibre, pour l'exercice 2008, l'une d'un montant de 439 020 euros nécessaire au fonctionnement du Centre communal d'action sociale (CCAS) et l'autre d'un montant de 98 990 euros nécessaire au fonctionnement du Foyer résidence de personnes âgées (FRPA) « Les Arcades ».

**TERRAIN FAMILIAL DES VALLIERES  
TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE AIRE D'ACCUEIL POUR NOMADES  
SEDENTARISES  
MARCHE DE TRAVAUX  
LOT N° 3 : AVENANT N° 1**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal approuve les avenants suivants relatifs aux travaux d'aménagement d'une aire d'accueil pour nomades sédentarisés et autorise Monsieur le Maire à signer ceux-ci avec les entreprises concernées :

- . **lot n° 1** (terrassement – voirie – assainissement – eau potable) – titulaire du marché : le groupement MGB TP/ALBERTAZZI, dont MGB TP est le mandataire, sis ZI des Platières, rue Frédéric Monin à Mornant – **avenant n° 3 d'un montant de 746 euros HT (moins-value)**
- . **lot n° 3** (espaces verts) – titulaire du marché : la société GREEN STYLE sise 140 rue Jules Guesde à Pierre-Bénite - **avenant n° 1 d'un montant de 3 650 euros HT (plus-value)**

**CONTRAT ENFANCE – JEUNESSE  
VOLET JEUNESSE  
APPROBATION DU CONTRAT 2007 - 2010**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat enfance jeunesse 2007-2010 tel que présenté en séance ; contrat d'objectifs et de cofinancement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus.

**CENTRE SOCIAL ET SOCIO-CULTUREL DE BRIGNAIS  
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention de fonctionnement d'un montant de 236 387 € au profit du Centre social et socio-culturel de Brignais, pour l'année 2008.

**CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE  
ACTIONS 2007  
ILLETTRISME ET MOBILITE**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal autorise le versement de la subvention octroyée dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) au titre de l'action 2007 « illettrisme et mobilité », à l'ALPES (association lyonnaise de promotion et d'éducation sociale) et non à la ville d'Irigny, comme votée en juillet dernier ; subvention d'un montant de 2 200 €

**CONTRAT ENFANCE - JEUNESSE  
ANIMATIONS HORS TEMPS SCOLAIRE  
. RECRUTEMENT D'ANIMATEURS  
. APPROBATION DES TARIFS DES ACTIVITES**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal décide de créer, pour l'année 2008, 25 postes d'animateurs au tableau des effectifs de la commune afin de permettre l'encadrement des activités menées par celle-ci pendant les vacances scolaires et entérine la grille de rémunération desdits animateurs ainsi que celles des tarifs pour les activités et séjours proposés.

**SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS A CARACTERE HUMANITAIRE, SOCIAL ET EDUCATIF**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 485 € au profit de l'Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales (ADAPEI), pour l'année 2008.

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 150 € au profit de l'Association départementale des conjoints survivants, pour l'année 2008.

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 760 € au profit de l'Association départementale interfédérale pour l'aide familiale (ADIAF), pour l'année 2008.

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 150 € au profit de l'Association des anciens combattants, prisonniers de guerre, combattants Algérie, Tunisie, Maroc (ACPG/CATM), pour l'année 2008.

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 200 € au profit du Comité local des Amis de la fondation pour la mémoire de la déportation (AFMD), pour l'année 2008.

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 470 € au profit de la Croix rouge, pour l'année 2008.

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 4 794 € au profit d'ICARE (insertion à caractère économique), pour l'année 2008.

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 150 € au profit de la Prévention routière, pour l'année 2008.

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 300 € au profit de l'association Un vent de liberté, pour l'année 2008.

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 150 € au profit de l'association Docteur Clown, pour l'année 2008.

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 200 € au profit de l'Association des locataires de la Compassion, pour l'année 2008.

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 200 € au profit de l'association Vents du Sud, pour l'année 2008.

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 13 178 € au profit de la Mission locale, pour l'année 2008.

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 3 532 € au profit des Ateliers de pédagogie personnalisée (APP), pour l'année 2008.

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 2 646 € au profit de la Chambre de métiers du Rhône, pour l'année 2008.

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 300 € au profit du foyer socio-éducatif du lycée professionnel Gustave Eiffel, pour l'année 2008.

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 240 € au profit de l'association sportive du collège Jean Zay, pour l'année 2008.

#### **CONTRAT EDUCATIF LOCAL SUBVENTION AU CENTRE SOCIAL ET SOCIO-CULTUREL DE BRIGNAIS**

**Par 28 voix pour 1 voix contre**, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à verser au Centre social et socio-culturel de Brignais, dans le cadre du Contrat éducatif local, une subvention complémentaire d'un montant de 2 668 €

#### **ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE – SECTIONS ELEMENTAIRES ACTION CROIX BLANCHE PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 815 € au profit des écoles élémentaires publiques de la commune dans le cadre de la formation aux premiers secours désormais rendue obligatoire dès l'école élémentaire (subvention octroyée pour l'année scolaire 2007/2008).

**ECOLE PRIVEE SAINT CLAIR – SECTIONS ELEMENTAIRES  
ACTION CROIX BLANCHE  
PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE**

**Par 30 voix pour et 1 voix contre**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 365 € au profit de l'école privée Saint Clair, sections élémentaires, dans le cadre de la formation aux premiers secours désormais rendue obligatoire dès l'école élémentaire (subvention octroyée pour l'année scolaire 2007/2008).

**ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE  
CLASSES DE DECOUVERTE  
PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une participation financière d'un montant de 15 545 € au profit des coopératives des écoles publiques de la commune dans le cadre des classes de découverte organisées par leurs soins.

**ECOLE PRIVEE SAINT CLAIR  
CLASSES DE DECOUVERTE  
PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE**

**Par 30 voix pour et 1 voix contre**, le Conseil municipal vote une participation financière d'un montant de 1 600 euros au profit de l'association des parents d'élèves de l'école libre –APEL- dans le cadre des classes de découverte organisées par l'école Saint Clair.

**CREDITS SCOLAIRES  
ACTIVITES PERISCOLAIRES DES ECOLES PUBLIQUES  
PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote, pour l'année 2008, les crédits suivants pour les activités périscolaires des écoles publiques et du collège Jean Zay :

ECOLES PRIMAIRES	16,07
€/élève	
(584 élèves – 24 classes)	9 384.88 €
ECOLES MATERNELLES	14,56 €/élève
(407 élèves – 15 classes)	5 925.92 €
COLLEGE JEAN ZAY	8,78
€/élève	
(420 élèves)	3 687.60 €

d'où une participation financière totale d'un montant de 18 998,40 € (15 310,80 € pour les écoles élémentaires et maternelles et 3 687,60 euros pour le collège).

#### **VOTE DES CREDITS POUR LES FOURNITURES SCOLAIRES**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote les crédits pour les fournitures scolaires au profit des écoles publiques de la commune, pour l'année 2008, comme suit :

Ecoles primaires (584 élèves – 24 classes) :

- . crédit fournitures : 30.49 €/élève – soit 17 806.16 €
- . crédit matériel : 111,24 €/classe – soit 2 669,76 €

Ecoles maternelles (407 élèves – 15 classes) :

- . crédit fournitures : 25.74 €/élève – soit 10 476.18 €
- . crédit matériel : 111,24 €/classe – soit 1 668.60 €

**soit une participation financière de 32 620.70 euros**

Réseau d'aides spécialisées : 1 850.00 €

Médecine scolaire : 533,30 €

**soit une participation financière de 2 383.30 euros**

#### **PERSONNEL COMMUNAL MISSION DE CONTROLE ET DE SUIVI DES DOSSIERS CNRACL CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU RHONE**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention présentée en séance, relative à l'intervention du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale du Rhône sur les dossiers CNRACL.

#### **OFFICE CULTUREL DE BRIGNAIS SUBVENTION 2007 – VERSEMENT DU SOLDE**

**Par 30 voix pour et 1 voix contre**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 38 254 € au profit de l'Office culturel de Brignais, subvention correspondant, d'une part, à la dernière part de versement de l'aide municipale pour l'année 2007 (soit 24 254 €) et, d'autre part, au déficit correspondant aux prestations d'un technicien extérieur employé par l'OCB pour partie au service des associations et des scolaires ainsi qu'à la disparition totale des aides de l'Etat en matière d'emplois aidés (soit 14 000 €).

**OFFICE CULTUREL DE BRIGNAIS  
· CONVENTION D'OBJECTIFS  
· SUBVENTION 2008**

**Par 29 voix pour et 1 voix contre**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 156 870 € (première part « fixe ») au profit de l'Office culturel de Brignais, pour l'année 2008 et autorise Monsieur le Maire à signer une convention d'objectifs avec ledit Office pour la programmation, la gestion et l'animation de manifestations culturelles dans la salle du Briscope ; convention courant du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 30 juin 2009.

**ASSOCIATION MUSICALE DE BRIGNAIS  
SUBVENTION 2007**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 105 272 euros au profit de l'association musicale de Brignais, pour l'année 2008.

**SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS LOCALES**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 1 100 € au profit du Vélo club de Brignais, pour l'année 2008.

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 500 € au profit de l'association Raids eurosportifs de Brignais, pour l'année 2008.

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 30 850 € au profit de l'Association sportive de Brignais, pour l'année 2008.

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 11 600 € au profit de l'association Espérance et vaillantes, pour l'année 2008.

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 13 000 € au profit de l'Amicale laïque de Brignais, pour l'année 2008.

**Par 29 voix pour et 2 abstentions**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 2 300 € au profit de l'association Delta Sport, pour l'année 2008.

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 2 000 € au profit des Amis de la bibliothèque, pour l'année 2008.

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 5 000 € au profit du Festival de la Bulle d'or, pour l'année 2008.

**Par 16 voix pour et 15 abstentions**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 150 € au profit de l'association Teilhard de Chardin, pour l'année 2008.

**Par 30 voix pour et 1 abstention**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 500 € au profit de l'association des Amis de l'orgue, pour l'année 2008.

*Retrait de l'ordre du jour du dossier concernant la demande de subvention de l'association de théâtre La comme ell' dit, pour l'année 2008.*

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 2 000 € au profit de l'association du jumelage Brignais - Hirschberg, pour l'année 2008.

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 23 000 € au profit de l'Amicale du personnel municipal, pour l'année 2008.

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 2 000 € au profit de l'association du jumelage Brignais - Ponsacco, pour l'année 2008.

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 1 500 € au profit de la Croix blanche, pour l'année 2008.

**Par 23 voix pour, 5 abstentions et 3 voix contre**, le Conseil municipal vote une subvention d'un montant de 150 € au profit de l'association Prévention inondation Brignais, pour l'année 2008.

## **INFORMATIONS**

Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement

Fin de la séance à 23 h 18.